

DEPARTEMENT  
DES BOUCHES-DU-RHONE  
Arrondissement d'Arles

MAIRIE  
DE  
BOULBON  
13150

Code Postal : 13150

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	18

Objet de la délibération  
N°144/2025

Budget principal 2025 -  
Approbation de la  
décision modificative  
n°3

## EXTRAIT DU RÉGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du LUNDI 15 DECEMBRE 2025

Le quinze décembre deux mille vingt-cinq à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie, sous la présidence de Monsieur Jérémie BECCIU, Maire.

Présents :

BECCIU Jérémie, Maire.

AMY Renée, FROISSART Jany, DURBESSION Audrey, BURAVAND Jean-Paul, BURAVAND Valérie, Adjoints au Maire.

AUFREERE Jacques, BENEDETTI Gilbert, ROCHE Jean-Louis, CATILLON Vincent, PAONE Nathalie, SOLINAS Alexandra, BRISENO Laetitia, DEFIANAS Anne-Laure, MAFFEI Pascal, BURAVAND Julien, TEISSEDRE Christine, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : POUSSIN Patrick (Pouvoir donné à FROISSART Jany)Absents : FABRE Patrice.

M. Jany FROISSART a été nommé secrétaire de séance.

Rapporteur : Monsieur le Maire

M. le Maire propose au Conseil Municipal la décision modificative n°3 du budget principal de la commune suivante :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R-1323-286 : REHABILITATION DE BATIMENTS COMMUNAUX	0,00 €	0,00 €	0,00 €	45 623,00 €
R-1323-314 : AMENAGT DE SALLES ET CREATION LOGEMENTS ENSEMBLE ST CHRISTOPHE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	730 822,00 €
R-1323-399 : REHABILITATION ENERGETIQUE ESPELIDO	0,00 €	0,00 €	0,00 €	649 238,00 €
R-1323-405 : DEBROUSSAILLEMENT OLD	0,00 €	0,00 €	0,00 €	13 646,00 €
<b>TOTAL R 13 : Subventions d'investissement</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 439 329,00 €</b>
D-204182 : Subv org.publics divers - Bâtiments et installations	0,00 €	82 500,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00 €</b>	<b>82 500,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-212 : Agencements et aménagements de terrains	0,00 €	13 646,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00 €</b>	<b>13 646,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-231 : Immobilisations corporelles en cours	0,00 €	1 343 183,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 343 183,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 439 329,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 439 329,00 €</b>
<b>Total Général</b>	<b>1 439 329,00 €</b>		<b>1 439 329,00 €</b>	

LE CONSEIL MUNICIPAL :

A L'UNANIMITÉ,  
ACCEPTE et APPROUVE la Décision Modificative n°3 pour le budget principal de la commune – Exercice 2025 telle que présentée ci-dessus

Et ont signé tous les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance :

